

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 novembre 2016**

OBJET

**15 – DENOMINATION DE VOIE DANS LA TRANCHE 2 DE LA
ZAC DE VIRELOUP : VENELLE DU FORGERON**

N° 2016-11-15

NOMENCLATURE : 8/3/1

L'an deux mille seize, le vingt-et-un novembre à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le dix novembre 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 24

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Yvon LERAT, Elisa DRION, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Jean-Pierre TUAL

Pouvoirs : 5

Catherine RENAUDEAU donne pouvoir à Lionel BROSSAULT

Michel RINCE donne pouvoir à Catherine HENRY

Damien CLOUET donne pouvoir à Thierry GICQUEL

Martine MOREL donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Alain BLANCHARD

Nombre de membres :

en exercice.....29

présents.....24

ayant un pouvoir...5

votants.....29

Délibération

Rapporteur : Philippe LEBASTARD

Lors du Conseil municipal du 23 février 2015, il a été décidé de dénommer les 11 voies créées dans la tranche 2 de la ZAC de Vireloup (délibération n°2015-02-07). Les noms qui ont été validés sont :

- Rue de l'Essart
- Rue de la Métairie
- Rue de la Bachelle
- Venelle de la Verderie
- Venelle du Mandelier
- Venelle du Puisatier
- Venelle de la Lavandière
- Chemin du Flaneur
- Chemin du Bûcheron
- Chemin du Coutelier
- Chemin du Sabotier

Dans le cadre de la modification n°7 du Plan local d'urbanisme, approuvée par le conseil communautaire le 18 mai 2016, le plan d'aménagement de la tranche 2 de la ZAC de Vireloup a été modifié. Le nouveau plan d'aménagement prévoit la création de 12 voies, soit une voie supplémentaire par rapport au plan d'aménagement initial. Il convient aujourd'hui de la dénommer.

Au cours de la commission Aménagement du 19 octobre 2016, trois propositions, issues du travail réalisé en 2014 par le conseil des Sages sur le thème « Termes agricoles et vieux métiers », ont été soumises aux membres de la commission : Venelle du Forgeron, Venelle du Tanneur et Venelle du Vannier.

Accusé de réception en préfecture
N° 14-2444 Forgeron, Venelle 11-21-DE15-
DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016

Considérant l'avis favorable de la commission Aménagement en date du 19 octobre 2016 pour dénommer la voie « Venelle du Forgeron »,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :

- DE DENOMMER la nouvelle voie créée dans la tranche 2 de la ZAC de Vireloup : Venelle du Forgeron.

Pour extrait conforme,

Le 21 novembre 2016,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20161121-2016-11-21-DE15-
DE
Date de télétransmission : 25/11/2016
Date de réception préfecture : 25/11/2016